



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Limousin

Voyages vers " l'innovation en bibliothèque " 4, les collections

Conférence : l'innovation émanant des bibliothèques et du secteur public sous l'angle des collections

Olivier Legendre, directeur adjoint de la bibliothèque de Clermont-Ferrand université et animateur du blog [Alambic numérique](#)

Nicolas Beudon, chef du service Arts et littératures à la BPI

Sarah Jorgensen, responsable du développement, bibliothèque de Herning au Danemark

Modératrice : **Anne Verneuil**, présidente de l'ABF de janvier 2013 à janvier 2016, co-responsable de la commission Advocacy de l'ABF et membre de la commission internationale de l'ABF, directrice des affaires culturelles et de la médiathèque d'Anzin

Le premier intervenant dresse un état des lieux des bibliothèques universitaires françaises. En premier lieu, il souligne le passage du support imprimé au support électronique. En bibliothèque universitaire la transition est faite. On achète presque exclusivement des ressources électroniques en revues et banque de données. C'est encore plus vrai pour les sciences exactes que pour les sciences humaines. Il aborde également la nécessaire maîtrise des outils informatiques par les bibliothécaires afin de répondre aux attentes et demandes des usagers car cette transition a suivi les usages des chercheurs. Ceci a impliqué pour les bibliothécaires d'apprendre à la fois la maîtrise de la technique, mais aussi l'apprentissage de la négociation et de l'économie de l'édition. Second fait marquant pour Olivier Legendre, le passage du payant au gratuit, autrement dit l' « **open access** ». Cette évolution a été voulue par les scientifiques qui voulaient échanger du savoir mais aussi par les bibliothèques qui mettaient en avant le principe de gratuité. A noter le rôle prépondérant du consortium Couperin Mais l'intervenant aussi que cette transition s'accompagne aussi du facteur auteur-payeur, c'est-à-dire que les auteurs d'articles doivent payer pour publier leurs articles. C'est une transition subie, les auteurs payent pour être publiés, car plus ils sont publiés plus leur carrière avance. Ainsi il existe les offres premium open-éditions : si on s'abonne on a des accès supplémentaires comme des téléchargements intégraux. Autre système le « **knowledge unlatched collections** », on débute on achète la ressource mais on bout d'un certain nombre d'achat la ressource passe en accès libre. Enfin l'innovation au niveau des collections en bibliothèques universitaires se matérialise par le glissement d'une action d'acquisition à un processus de création et production par celles-ci. Cela existe déjà avec la bibliothèque numérisée virtuelle qui présente les fonds anciens, scientifiques. Enfin il note le nécessaire soutien à l'édition en accès libre, qui passe par un dialogue avec les presses universitaires.

Place à **Nicolas Beudon**, qui présente les « **collections atypiques** ». Sous cet intitulé intrigant et en faisant un peu un inventaire à la Prévert ou à la façon de Boris Vian nous retrouvons ainsi le prêt d'outils (bibliothèque publique de Berkeley), d'instruments de musique (Cherbourg), de matériel informatique (clavier, souris), de graines, mais aussi de choses (bibliothèque de Sacramento) etc... Cette tendance, particulièrement développée dans les pays anglo-saxons voit ainsi des prêts d'objets en dehors des bibliothèques, le plus souvent associatifs, comme la Cravate solidaire, le Pumpipome (autocollants) ou encore la bricothèque.

La définition de collection atypique a évolué. Elle est ainsi passé de « collection d'autres choses que des livres » à « collection d'autres choses que des documents » pour arriver à « collection d'autres choses que des produits culturels ».

Les ancêtres en sont les collections de monnaies, les ludothèques, les prêts de lunettes, de loupes ou de lutrins.

On retrouve (catégories principales : les outils de bricolages, les autres outils comme les instruments de musique ou matériels de cuisine, le matériel informatique, les graines, les autres (qui vont du prêt de télescope, à celui d'aiguilles à tricoter en passant par le prêt de chien thérapeute).

Aux États-Unis les collections atypiques sont traitées comme les autres (référencement, catalogue, prêt)

Est-ce une mode ou un mouvement de fond ?

Bien que surtout développée aux États-Unis, cette tendance existe également en France notamment avec les grainothèques qui fonctionnent selon un modèle proche du bookcrossing (aux États-Unis il s'agit plutôt de banques pérennes de graines). Le prêt d'instruments de musique se développe également avec les bibliothèques de Cherbourg et de Toulouse.

Pourquoi le développement de ces collections ? Plusieurs raisons selon Nicolas Beudon :

- répondre à un besoin en temps de crise
- promouvoir l'économie solidaire et le développement durable
- rematierialiser des collections, alors que les bibliothèques offre de plus en plus des collections dématérialisées
- remplir la mission traditionnelle des bibliothèques : lieux d'enseignement tout au long de la vie, mission éducative et d'enrichissement. Selon Eli Neiburger de la bibliothèque d Ann Arbor, si tout ceci nous choque c'est uniquement parce que nous avons une vision étroite des bibliothèques.

A noter qu'aux USA le livre n'est pas nomément cité dans la liste des missions confiées à ces établissements ! Ce concept de « collections atypiques » doit permettre le passage d'une bibliothèque qui fonctionne en réseau social à une bibliothèque reposant sur une économie du partage, sur un système d'échanges et de compétences. On peut même envisager à terme que les collections soient réparties chez les usagers et que la bibliothèque ne soit que le point de référencement de ces collections.

On peut lire sur ce sujet un [article complet](#) de Nicolas beudon sur le biblioblog le recueil factice

La dernière intervention nous transporte au Danemark avec la présentation en anglais dans le texte de la bibliothèque de Herning par Madame **Sarah Jorgensen** avec comme support un [diaporama](#) en français. Première précision fondamentale, il existe une loi sur les bibliothèques au Danemark et cette loi dit que chaque ville est obligée d'avoir une bibliothèque publique gratuite !

Après cet aparté important, madame Jorgensen nous présente l'organisation et la vision qui anime cette bibliothèque danoise composée d'une centrale et de 5 annexes. L'équipe est organisée en 3 domaines. L'équipe apprentissage a en charge toutes les animations « éducatives ». L'équipe événement (expo team, 9 personnes dont un étalagiste) a en charge toutes les opérations de communication événementielle, l'équipe promotion des services de la bibliothèque inclue la gestion des collections. L'équipe composée de 3 équipes, la bibliothèque d'Herning entend soutenir une citoyenneté active, reflétant la diversité de la société. Les collections ne sont pas un but en soi, elles doivent être attrayantes, équilibrées, optimisées et désherbées systématiquement de tous les documents qui ne sont pas empruntés depuis 3 ans. Concrètement, 90 % des collections sont stockées au sous-sol du bâtiment, les 10 % restant sont présentés en rez-de-chaussée. A noter que l'architecture du bâtiment s'y prête et a été voulu, en sachant que la bibliothèque d'Herning a pris place sur le site d'un ancien supermarché ! Enfin les expositions proposées au sein de celle-ci mêlent supports physiques et numériques ce qui se traduit pour les personnels par la nécessaire acquisition de nouvelles compétences liées au numérique, au design ? Existence de collections flottantes entre les sites. A noter que les documents exposés doivent avoir un taux de rotation minimum de 40 %. Enfin il faut souligner que les présentations font aussi preuve d'une grande réactivité pour s'adapter à l'actualité.

Questions-Réponses avec l'assistance : à la question est-il plus facile d'innover lorsqu'il existe une loi sur les bibliothèques comme au Danemark ?

Madame Jorgensen répond que cela dépend de la mentalité des personnes travaillant au sein de l'établissement.

Anne Verneuil, modératrice s'interroge alors sur une éventuelle passivité des bibliothèques françaises face à la tonicité danoise ? En réponse, Olivier Legendre précise que cela vient surtout du manque d'une vision claire définie pour nos établissements.

Enfin une dernière question porte sur l'organisation de la bibliothèque d'Herning en 3 équipes distinctes des bibliothécaires, avec l'intervention d'étalagistes notamment. Mme Jorgensen répond que les collections sont organisées afin d'amener les lecteurs au meilleur choix possible et qu'à côté des bibliothécaires il faut d'autres métiers afin de susciter une émulation.

Anne Verneuil clôt cette conférence sur une interrogation : l'innovation en bibliothèque est-elle l'acquisition de nouvelles compétences ou l'enrichissement de celles existantes ?

Sandrine Pouletaud

Nadine Michot